

## SEANCE DU 4 DECEMBRE 2018

Président : Gérard Paulin  
Secrétaire : Richard IELSCH  
Présents : Tous.

### **TRAVAUX :**

#### **- ECOLE :**

Le montant HT des travaux s'élève à : ..... **302 601.93 €**

Les subventions :

- Contrat de ruralité : ..... 40 000.00 €
- DETR : ..... 103 158.44 €
- FCTVA : récupération de la TVA à 16.404 % du TTC : ... 59 566.58 €

**Coût restant à la charge de la commune : ..... 160 397.29 €**

La Directrice d'école a demandé à reporter le déménagement de la classe des CP/CE dans la nouvelle classe en Septembre 2019.

Le Conseil, à l'unanimité, a considéré qu'il n'y a pas d'inquiétude à avoir, car ce local sera prêt pour la rentrée de Janvier. De plus, les entreprises ont programmé leurs travaux pour intervenir dès la fin de cette année et permettre au Périscolaire de s'installer au rez-de-chaussée, comme prévu.

Pour la cave de Mme SOLTERMANN, il y a possibilité de déplacer la porte d'accès pour gagner plus de place.

A signaler : chaque locataire dispose du droit de changer son barillet de porte et de disposer de sa propre clef.

Pour les garages des locataires, le Conseil a décidé de changer les 2 portes

#### **- RUE DE CHAMPAGNOLE :**

Le Bureau d'études Verdi a estimé le coût des travaux de la 1<sup>ère</sup> tranche :

De l'entrée du village (côté Gare) jusqu'au Pont (Rue du Crêt) à 292 000 € TTC pour la commune et 95 000 € TTC pour l'OPSA.

Le Conseil se pose la question de réaliser tous les travaux sur 2 tranches au lieu de 3 pour éviter des surcoûts.

### **EMPRUNTS :**

Pour financer nos investissements en 2019, nous avons interrogé plusieurs banques pour connaître les conditions de prêts pour un montant de 200 000 € sur 15 et 20 ans à taux fixe.

Il ressort de cette consultation que la Banque Populaire fait la meilleure offre sans frais de dossier, avec un taux fixe sur 15 ans de 1.55%, des remboursements annuels et un montant d'intérêts de 22 819.60 € sur les 15 ans. Le Conseil approuve.

### **MAISON THOUVEREZ (Rue de Besançon) :**

Cette maison mitoyenne composée de 3 propriétaires est située le long de la rue de Besançon. Elle n'est plus habitée depuis très longtemps et donc insalubre. M. Roland THOUVEREZ a proposé de vendre à la commune sa partie. En examinant ce dossier, nous constatons qu'elle est en indivision et que des us et coutumes ont rendu le dossier bien complexe. Le Conseil décide de ne pas s'engager dans ce dossier tant que son propriétaire ne l'aura pas rendu plus présentable.

### **DESIGNATION D'UNE COMMISSION DE CONTRÔLE POUR LA LISTE ELECTORALE :**

Le Conseil décide de nommer les délégués suivants : Mme Janine PANSERI (Tribunal de Grande Instance), M. Jean-Paul MAILLET (Préfecture) et M. Jacques SONNEY (Conseil municipal).

### **CAMION PIZZA :**

Un camion Pizza viendra sur le parking de l'ancienne scierie Margot pour proposer des pizzas à emporter **tous les 15 jours le MARDI à partir de 18h00**. Démarrage : Mardi 11 Décembre et reprendra le 8 Janvier 2019.

### **COLLECTE POUR LA LIGUE CONTRE LE CANCER :**

Sur Boujailles, **39 donateurs** ont participé à la collecte annuelle pour un montant de **1 222 €**, soit une moyenne de 31 €/don.

*« Un grand merci pour cet élan de générosité rendu possible grâce au dévouement des bénévoles. » La Ligue*

**COLIS NOËL :**

La commune continuera à distribuer des colis de Noël aux personnes âgées de 70 ans et plus. La Petite épicerie de Villers s/s Chalamont sera chargée de la confection.

La séance est levée à 22h

Le Maire